

Power Point Présentation Congo Plan – Texte explicatif

Titre et définition du problème principal à résoudre : **Diapo 1 et 2**

Table des matières : **Diapo 3 et 4**

1) Le secteur privé national est le moteur de l'économie d'un pays

Diapo 5 : Circuits de reproduction économique pays industrialisé et pays non-industrialisés

Pays industrialisés		Pays non-industrialisés
<p>Politique : * Organisation et financement des services de l'État (institutions législatives, juridiques et administratives, infrastructures, éducation, santé, ordre public, défense, politique étrangère) sur base de la séparation des pouvoirs et des principes de contrôle démocratique ; * Prélèvement et gestion des impôts ; * création conditions cadres favorables aux investissements</p>	<p>« Aide au développement »</p> <p>→</p> <p>Alliances sécuritaires</p>	<p>Politique : * État, dominé par classe politique, utilise ressources nationales (revenus fiscaux inclus) à des fins de consommation et de conservation du pouvoir ; * Pas des services rendus à l'économie (création conditions-cadre favorisant entrepreneuriat national) ni à la société (éducation, santé, sécurité) ; *Dépendance des apports étrangers (endettement croissant)</p>
<p>Économie : * Capitaux nationaux investis dans circuits de production et de reproduction fonctionnels ; * Production de surplus permettant support charge fiscale et croissance ; * Œuvre sous conditions-cadre favorables ; * Offre emploi à la société ; *Société lui sert de débouché permettant la reproduction des cycles de production</p>	<p>←</p> <p>Transfert ressources : Remboursement dettes ; exploitation matières premières ; profits capitaux étrangers</p>	<p>Économie : * Secteur « rentables » (mines, télécommunication, énergie, transport aérien, banques) dominés par capitaux étrangers qui transfère profits à l'extérieur de la RDC ; *Invasion de tous les secteurs de l'économie par capitaux étrangers ; *Éviction de l'entrepreneuriat de ces secteurs par concurrence déloyale ; *90% de la population dépend pour survie de l'économie informelle</p>
<p>Société : * Reçoit services sociaux (éducation, santé, sécurité etc.) ; *Produit acteurs économiques et main d'œuvre qualifiée ; sert de débouché pour l'économie nationale</p>	<p>Aide humanitaire ; interventions ONG ; Assistance à la consommation</p> <p>→</p>	<p>Société : * Population à 90 % précarisée et abandonnée à elle-même ; * Extermination physique dans plusieurs régions surtout minières ; * Survie par activités du secteur informel non-rentable (pas de croissance, pas de contribution fiscale) ; * Incapacité de s'organiser pour constituer force de production économique et « contre-Ū Pouvoir » politique</p>

Diapo 6 : Rôle du secteur privé national dans le redressement du fonctionnement de l'économie nationale

- L'entrepreneuriat / secteur privé national, menacé de destruction irréversible sous l'impact de la concurrence déloyale des capitaux étrangers qui ont envahi la RDC depuis des décennies (capitaux provenant des pays occidentaux, de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, des pays du Golfe, du Liban, de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Turquie, de l'Afrique de l'Ouest) est la seule force qui peut sortir la RDC de la crise économique qui ne fait que s'accroître.
- L'entrepreneuriat national peut, s'il est organisé en mouvement structuré et fonctionnel ayant un poids dans le contexte macro-économique et politique en RDC, s'il a accès à un financement à la mesure de ses besoins et s'il reçoit l'appui technique requis pour renforcer ses capacités de concurrence avec les capitaux étrangers œuvrant en RDC est la seule force qui serait capable de redynamiser les secteurs productifs de l'économie nationale, de rétablir les circuits de production et de commercialisation internes au pays et de rendre, sur base de « l'approche économique », beaucoup des services à la population que l'État ne peut plus rendre sous les conditions de crise actuelles (infrastructures, santé, éducation, énergie, environnement, emploi) en transformant la pénurie en défi à surmonter moyennant des activités économiques rentables.
- D'où la nécessité impérieuse d'accorder l'absolue priorité à l'analyse et la solution des problèmes du secteur privé national si l'objectif des autorités responsables et de la population congolaise concer-

née était d'arrêter la désintégration de l'économie de la RDC et la future perte de vie des millions d'êtres humains dans toutes ses régions.

2) Le secteur privé national en RDC est détruit par la compétition déloyal des capitaux étrangers

Diapo 7 : Le secteur privé national face à l'invasion des capitaux étrangers de tout bord, l'absence d'un contre-pouvoir politique et économique et de mécanismes de protection

- L'ouverture de la RDC aux capitaux étrangers provenant d'autres pays que la Belgique ne date pas du début de la mondialisation mais s'est produite successivement depuis l'indépendance en 1960. Tous les secteurs de production des matières premières sont dominés par ces capitaux qui œuvrent soit en coopération avec l'État, soit des grands entrepreneurs congolais. Les revenus produits dans ces secteurs ne sont pas réinjectés dans l'économie nationale mais évacués vers l'étranger. Résultat : Dégradation des mécanismes de production dans les autres secteurs ainsi que des conditions cadres pour les investissements dans ces secteurs.
- Depuis le début des années deux mille les autres secteurs de l'économie nationale ont été envahi par des capitaux étrangers (surtout chinois, indo-pakistanaïens et libanais) qui ont imposé des conditions de concurrence déloyale à l'entrepreneuriat national, intensifiant ainsi sa perte de vitesse et son expulsion de ces secteurs ainsi que des circuits des marchés internes et à l'extérieur de la RDC
- Le secteur privé national n'a aucun accès au financement adapté à ses besoins, étant donné que le secteur bancaire est entièrement dominé par les étrangers. En RDC, il n'y a pas une seule banque congolaise.
- En perdant sa base de reproduction matérielle, le secteur privé congolais est entré dans un cercle vicieux qui s'auto-renforce : Fragmentation – perte de force d'auto-défense – tentative de surmonter la crise sur base de l'approche « sauve qui peut » - plus de fragmentation et ainsi de suite. D'où la nécessité de restructurer le secteur privé, en vue de lui permettre de devenir une force au niveau macro-économique et politique, et de lui ouvrir un accès au financement adapté à ses besoins qui lui fait dramatiquement défaut, à présent.

3) La crise économique chronique subit par la RDC depuis des décennies ne peut pas être surmontée moyennant les stratégies conventionnelles de « Coopération au Développement »

Diapo 8 : « L'aide au développement » ne constitue pas une « aide » et n'a rien à voir avec le « développement »

- Toute « aide au développement » est basée sur « l'approche sociale » et sert donc à combler le déficit des capacités de consommation sur base de ce qu'un pays est en mesure de produire. En aucun cas, cette « aide » contribue à la construction ou la reconstruction des capacités de production d'un pays. Il faut considérer cette « aide », s'il s'agit de subsides et des dons, comme aumône, accordée à un « pays pauvre », analogue à ce qu'on donne à un mendiant. C'est « charitable », mais ça ne le sort pas de son état de mendicité en rehaussant sa capacité de reproduire les ressources qu'il reçoit.
- « L'aide » sous forme de crédits accordés à l'État ne servent qu'à la croissance exponentielle de l'endettement, car a) soumis à des conditions de remboursement usurières et b) ne servent qu'à la consommation de la classe politique. Jamais cette catégorie « d'aide » n'a conditionné la moindre amélioration des mécanismes de production et de reproduction économique d'un pays.
- « L'aide au développement » accordée à l'Afrique par les pays industrialisés (le « Nord Global ») constitue, en termes de quantités, moins que 1/10 des fonds que les africains de la Diaspora transfèrent annuellement à leur pays d'origine en Afrique sub-saharienne. Les fonds réservés à cette fin dans ces pays constituent une partie infinitésimale de leurs dépenses pour la production des

armes et la conduite des guerres (voir Prix Nobel Joseph Stiglitz : Les fonds utilisés pour mener la guerre d'Irak – 6 000 milliards US \$ en 5 ans – couvriraient « l'aide » des USA à l'Afrique pendant 700 ans !)

4) Le redressement de la base de reproduction économique passe par la redynamisation du secteur privé national : échec des stratégies poursuivies jusqu'à présent

Diapo 9 : L'approche « État - Grandes Entreprises étrangères »

- Les tentatives de redynamiser le secteur privé / l'entrepreneuriat national moyennant le modèle de coopération entre État et grandes entreprises étrangères ont manifestement et sans exceptions foiré dans le passé. Les grandes entreprises, appelées officiellement et dans les médias « investisseurs », vendent des « projets de développement » à l'État qui le paie soit en cash avec les revenus du secteur minier, soit moyennant des crédits accordés par les institutions financières internationales qui augmentent la charge de l'endettement du pays, soit moyennant les garanties souveraines.
- Ces projets, en général, ne sont pas exécutés de la manière préconisée – à cause du détournement des fonds dans un contexte politique chaotique – ou ils ne servent aucunement au renforcement des mécanismes de production et de reproduction économique du pays qui sont gérés par le secteur privé national (grandes, moyennes et petites entreprises incluses)

Diapo 10 : L'approche « Investissements individuels fragmentés »

- La majorité des tentatives de réaliser des projets d'investissement moyennant des capitaux individuels provenant de la Diaspora ou de l'étranger n'ont pas abouti au renforcement du secteur privé national, seul moteur de support pour l'économie de la RDC. Étant fragmentées, ces initiatives ne sont protégées par aucune déontologie ou encadrement institutionnel contre les aléas de la situation macro-économique sur terrain (corruption, dysfonctionnalité du système judiciaire, non-existence des institutions de défense des intérêts de l'entrepreneuriat, déséquilibre des rapports de force entre grands et petits acteurs, conditions-cadre extrêmement défavorables à l'entrepreneuriat privé).
- La condition préalable pour redresser cet état des lieux en faveur des investisseurs et des entrepreneurs nationaux tout comme étrangers ou de la Diaspora est leur mise en réseau pour constituer une force capable a) d'auto-défense dans le présent contexte politique et macro-économique en RDC, b) d'exploiter les opportunités de réaliser des projets de co-investissements (entre entrepreneur congolais et investisseurs congolais, étrangers ou de la Diaspora) dans les secteurs productifs de l'économie congolaise et c) de procurer des garanties fiables de l'utilisation adéquate des capitaux investis et l'encadrement technique nécessaire aux entrepreneurs congolais pour adapter leurs capacités aux exigences de la concurrence meurtrière qui leur est imposée par les procédures de la mondialisation.

5) Le modèle innovateur de promotion du secteur privé national « Congo Plan »

Diapo 11 : Base conceptuelle de Congo Plan (1) : Déséquilibre des rapports de force en RDC

- Dans une étude d'un groupe de réflexion congolais, publiée en 2018 par la maison d'édition Édilivre en France et intitulée « Le Manifeste de la Démocratie participative en RDC » (lien d'accès : <https://www.edilivre.com/le-manifeste-de-la-democratie-participative-en-republique-democr.html/>), il a été établi que la crise économique et politique chronique, laquelle sévit en RDC depuis des décennies, est due à des déséquilibres structurels qui ne peuvent pas être redressés moyennant les instruments politiques, maniés par la classe politique congolaise. Pour des raisons historiques, élaborées dans cette étude, l'État congolais ne remplit pas les fonctions d'un État au service et sous le contrôle de la population, nonobstant les élections périodiques, organisées avec l'assistance des pouvoirs étrangers, pour permettre le passage du pouvoir d'un groupe de la classe politique à un autre groupe de la même classe. Vu l'absence de différences entre les programmes de ces groupes ainsi que de mécanismes de contrôle démocratique sur leur exercice du pouvoir,

leur prestation en tant que gestionnaires s'épuise, malgré l'alternance au pouvoir formellement garantie par les élections, dans l'appropriation des richesses nationales pour servir les intérêts des forces extérieures dominantes ainsi que leurs propres intérêts au désavantage de la population.

- L'État congolais est donc, du point de vue structurel, le successeur de l'État colonial en tant qu'institution d'exploitation des richesses naturelles du pays à l'avantage des pouvoirs externes. La différence entre ces formations étatiques se situe au niveau de l'utilisation des ressources exploitées : À l'époque colonial ces ressources furent expédiées vers les lieux de production industrielles en Europe et constituaient un apport direct à l'essor économique des puissances coloniales. La courroie de transmission entre la production et l'utilisation des ressources fût l'administration coloniale qui était soumise aux strictes règles de fonctionnement et aux mécanismes de contrôle propres aux systèmes politiques et économiques des pays en voie d'industrialisation. En contrepartie pour leurs prestations et leur loyauté, les agents coloniaux bénéficiaient des considérables rémunérations et avantages. Ainsi, le système d'exploitation coloniale était, aussi bien au Congo que dans les autres colonies africaines, fonctionnel mais de plus en plus couteux. Ceci fût la raison pour qu'à partir des années 50 du vingtième siècle les colonies ont été transformées en états formellement indépendants, mais réellement gérés par les forces du néocolonialisme, à savoir : les anciennes puissances coloniales en alliance avec la classe politique dans les pays africains respectifs, qui fût recrutée et tenue en dépendance de ces puissances pour substituer les agents coloniaux par rapport à l'exploitation des ressources naturelles à des moindre coûts que l'administration coloniale occasionnait. Dans le système néocoloniale, l'exploitation desdites richesses se produit sur base d'un partage des avantages entre les forces externes, qui continuent à régler l'approvisionnement en matières premières et à s'assurer des profits exorbitants à tirer des opérations dans ce secteur et les classes politiques à qui la liberté est accordée de gérer leurs pays comme bon leur semble pourvu qu'elles maintiennent le système d'exploitation du néocolonialisme. Ces dernières ne sont soumises, dans le cadre de ce système, à aucune pression structurelle ou conséquente à un quelconque rapport de force, à un impératif d'utiliser leur part dans le partage des profits à l'avantage de leurs populations. Depuis la « décolonisation », ces ressources n'ont servi qu'à l'enrichissement des classes politiques et à la consolidation de leur pouvoir.

Diapo 12: Base conceptuelle de Congo Plan (2) : Redresser le déséquilibre par la constitution du Contre-Pouvoir

- Pour transformer ce système, profondément ancré dans le statu quo politique, économique, juridique, culturel et social de la RDC, en système au service de la population, il ne suffit plus d'organiser des « élections » pour permettre l'alternance des différents groupes de la même classe politique dans les centres de pouvoir. Il n'est pas, non plus, possible de remédier aux dégâts causés depuis des décennies à la population par le fonctionnement sans états d'âme de ce système meurtrier, par des mesures censées être prises par les gestionnaires de ce système – qu'il s'agisse de la classe politique congolaise ou des forces externes qui en profitent - aussi longtemps que le déséquilibre des rapports de forces entre la population et la classe politique n'a pas été redressé. Ceci ne s'effectuera pas moyennant des conférences, des ateliers, de la tenue des états généraux, des appels pathétiques, de nature démagogique car détachés de la réalité, à des « soulèvements populaires », le financement des diverses formations professionnelles ou civiques en RDC ou à l'étranger. Pour limiter la force de la classe politique d'exercer son pouvoir sur base des procédures arbitraires, il faudrait construire un contre-pouvoir en RDC, c. à d. reconstruire la base de reproduction économique de la population par la redynamisation et le renforcement du secteur privé national, la réfection des mécanismes des marchés internes de la RDC, la mise en réseau des grands, moyens et petits entrepreneurs congolais pour constituer une force capable de défendre ses intérêts dans le contexte macro-économique et politique et, de nouveau, remplir la fonction du moteur de traction de l'économie nationale qu'elle n'occupe plus suite à sa perte de vitesse au cours des processus de la mondialisation. Ce n'est qu'à l'aboutissement de la stratégie de réhabilitation de l'économie nationale que la perspective s'ouvrirait pour la constitution des groupes d'intérêts fonctionnels qui pourraient s'allier pour former un contre-pouvoir capable de redresser les déséquilibres en question.

Diapo 13 : Base conceptuelle de Congo Plan (3) : Enseignement central

- Une population précarisée et affamée suite à la destruction de sa base de reproduction économique n'est pas organisable en groupes d'intérêts fonctionnels, à savoir : associations d'entrepreneurs, de paysans, de métiers, syndicats, regroupements professionnels, capables de se fédérer en Contre-Pouvoir pour limiter le pouvoir de la classe politique à l'avantage de la population et réhabiliter le système économique et politique de la RDC. Croire à la possibilité de surmonter le statu quo actuel de déséquilibre structurel et de construire ce Contre-Pouvoir moyennant les discours, les lamentations, les appels diffus à la prise de conscience et des initiatives salvatrices par la population constitue un rêve chimérique déconnecté de la réalité. La reconnaissance de ce fait impose la nécessité de concevoir une stratégie pour la reconstruction de la base de reproduction économique de la population par : a) la structuration du secteur privé, l'entrepreneuriat social et populaire inclus, et b) son approvisionnement en capital frais provenant de l'étranger ou de la diaspora à des conditions équitables et profitables pour tous les partenaires des projets basés sur le modèle de co-investissement, avant de penser à réhabiliter le système politique, à combattre la corruption et à redresser le fonctionnement de l'État.
- Cette réflexion constitue le point de départ de l'initiative pour créer une structure appelée « Congo Plan ». L'aspect innovateur de cette structure réside dans le fait qu'elle intègre deux dimensions de support au secteur privé national en RDC : a) Elle sert à la mise en réseau des entreprises purement congolaises, aussi bien les grandes que les moyennes et petites entreprises et, en outre, la nouvelle génération d'entreprises, définies comme étant des « entreprises sociales » et des « entreprises populaires », en vue de constituer une force ayant un impact sur la gestion de l'économie nationale et la capacité de défendre les intérêts de ses membres dans le contexte macro-économique et politique, et b) elle sert à la mobilisation des fonds nécessaires pour la redynamisation du secteur privé national, la création des banques congolaises incluse, en étant un Centre d'échange d'informations (*Clearing House*) sur des projets d'investissement, proposés par les entreprises congolaises aux investisseurs étrangers et de la Diaspora congolaise voulant s'engager dans des activités de co-investissements en RDC et sur des investisseurs offrant des partenariats aux entreprises congolaises.

Diapo 14 : Structure et objectifs de Congo Plan

- Congo Plan est constitué d'une structure nationale, appelée « Congo Plan RDC, Groupement d'Intérêt Économique (GIÉ) » et d'une structure œuvrant à l'étranger, appelée « Congo Plan, Aisbl ». Ces structures opèrent de manière autonome conformément à la législation nationale les concernant dans le pays de leur agrément respectif : Congo Plan RDC, GIÉ, est (en 2022) en cours d'être enregistré en RDC, tandis Congo Plan, Aisbl, est agréé en Belgique depuis 2014 comme Association internationale sans but lucratif avec siège à Bruxelles. Toutefois, les deux structures forment une « unité d'action », basée sur un modèle innovateur d'organisation mis en place par l'OHADA, au service de l'objectif commun de promouvoir le secteur privé national en RDC en tant que force de traction de l'économie nationale de la RDC. Les deux structures sont liées par une base conceptuelle, une vision et une mission ainsi que des stratégies d'action communes, mais aussi au niveau organisationnel par le fait que le Conseil d'Administration de Congo Plan RDC, GIÉ, est représenté par un Délégué au Conseil d'Administration de Congo Plan, Aisbl, et vice versa.
- Congo Plan RDC, GIÉ, sert :
 - à la mise en réseau des entreprises congolaises sur toute l'étendue du Pays (actuellement le répertoire de l'organisation en construction contient les coordonnées de plus que 300 entreprises dans plusieurs provinces qui veulent joindre le réseau),
 - à les structurer en groupe d'intérêt au niveau national, capable d'assumer le rôle de représentation du secteur privé national dans le contexte politique et macro-économique,
 - à les encadrer au niveau technique et juridique dans la préparation et l'exécution des projets de co-investissement à proposer aux investisseurs étrangers ou congolais de la Diaspora,

- à codifier la « déontologie des affaires » des entreprises congolaises et à veiller sur son respect.
- Congo Plan, Aisbl, sert :
 - principalement à faire connaître le réseau d'entreprises congolaises, Congo Plan RDC, GIÉ, dans les milieux d'affaires à l'étranger et dans la Diaspora congolaise en vue de mobiliser les investisseurs, intéressés à s'engager dans les secteurs productifs de l'économie de la RDC, pour réaliser des projets d'investissement basés sur le modèle *Joint-Ventures* en coopération avec les entreprises congolaises, membres du réseau Congo Plan RDC, GIÉ,
 - à promouvoir l'initiative de Congo Plan RDC, GIÉ, de créer une institution financière congolaise pour permettre aux entreprises congolaises d'opérer indépendamment des banques étrangères qui domine le secteur financier en RDC et soumettent les entreprises congolaises à des contraintes qui limitent leurs capacités de se maintenir face à la concurrence avec les entreprises étrangères jusqu'à leur refuser l'accès aux financements,
 - à chercher et promouvoir des partenariats utiles pour Congo Plan RDC, GIÉ, à l'étranger avec des institutions publiques et privées, en vue de satisfaire les besoins des entreprises congolaises en matière de formation technique et de gestion ainsi que de transfert de technologies et de commerce extérieur sous les conditions de la mondialisation.

Diapo 15 : Phases de construction et besoin de partenariat de Congo Plan

- Congo Plan Aisbl a été agréé comme Association internationale sans but lucratif de droit belge en 2014. Sa création par un groupe des congolais de la Diaspora, ayant des rapports avec des acteurs de la Société civile congolaise et le secteur privé congolais, fût l'acte de concrétisation des résultats de l'analyse, conduite par ce groupe pendant trois ans (dont la publication en 2018 est susmentionnée, voir chapitre 5 de ce document et Diapo 9 de la présentation Power Point) des défis auxquels la RDC est confrontée et des stratégies pour venir à bout de ces défis. Partant de la perception que le problème essentiel à résoudre de manière prioritaire, si la RDC doit sortir des cercles vicieux dans lesquels le Pays s'est empêtré depuis des décennies, est le problème du déséquilibre des forces économiques et, par conséquent, politiques et sociales, la solution proposée réside, sur base de cette analyse, dans le redressement de ce déséquilibre, lequel se manifeste dans les rapports de force entre la classe politique congolaise qui constitue une minorité infinitésimale de la population et le reste du peuple congolais. La stratégie préconisée pour redresser ce déséquilibre est celle de renforcer la base de reproduction économique de la majorité de la population à travers la redynamisation et la promotion du secteur privé congolais sur base du modèle « Congo Plan ». (fédérer les entrepreneurs congolais et les mettre en contact avec des investisseurs, prêts à réaliser avec eux des co-investissements rentables et durables dans les 14 secteurs productifs de l'économie congolaise, identifiés dans le cadre de ce modèle).
- La première phase de construction de Congo Plan, en tant qu'organisation ayant des activités au service de l'entrepreneuriat congolais à l'étranger et en RDC, a duré de 2014 à 2020. Les initiateurs ont fait les démarches pour obtenir la personnalité juridique pour Congo Plan en Belgique, pour introduire le modèle de fédération de l'entrepreneuriat en RDC et auprès des partenaires potentiels de Congo Plan à l'étranger sur base du principe du volontariat. Par définition, les activités qui occasionnaient des dépenses furent limitées par le fait que les initiateurs devaient s'en charger à partir de leurs sources privées de financement. Ils ont pu, pour autant, établir la fondation structurelle et conceptuelle de Congo Plan pendant cette phase, à la fin de laquelle Congo Plan fût agréé par les autorités belges et congolaises, plus de 300 entreprises ont été identifiées et veulent rejoindre Congo Plan, un grand nombre de partenaires potentiels de Congo Plan et des entreprises membres de ce réseau ont été identifiés et sensibilisés pour la réalisation des projets de co-investissement dans un proche avenir (30 propositions de projets, analysés en vue de juger leur viabilité, rentabilité et durabilité, sont déjà enregistrés dans la banque de données de Congo Plan et prêts à être proposés aux co-investisseurs intéressés) et la structure définitive de Congo Plan (Congo Plan RDC, GIÉ, et Congo Plan Aisbl) a été mise en place.

- La seconde phase de construction de Congo Plan est la présente « phase de transition » vers la « phase de pleine fonctionnalité ». Présentement, les membres actifs du réseau participent aux activités préconisées dans le Plan d'Action que le groupe des initiateurs exécute en coopération avec un « Comité de gestion provisoire » de Congo Plan RDC (qui sera substitué par une structure de gestion définitive composée des personnes élues lors de l'Assemblée générale électorale au mois d'avril prochain). Un grand travail basé sur le principe du volontariat demeure requis ; toutefois, la structure dispose maintenant d'une trésorerie, gérée de manière transparente, qui accueille les contributions des membres voulant s'engager dans la réalisation des activités qui occasionnent des dépenses. Ainsi, les marges de manœuvre de Congo Plan en RDC ont été élargies de manière à ce que la transition vers la « phase de pleine fonctionnalité » est devenue envisageable dans les prochaines semaines.
- Pour atteindre cette phase (où Congo Plan pourrait couvrir ses frais administratifs et ses activités d'encadrement technique des entreprises membres par ses propres revenus, constitués des commissions à toucher quand les projets de co-investissements seraient réalisés), Congo Plan a besoin d'un appui institutionnel, en tant que structure que la *Banque Africaine de Développement* appelle *Organisation d'Appui à l'Entrepreneuriat (Entreprise Support Organisation - ESO)*, pour une durée de deux ans afin d'asseoir Congo Plan en RDC, étant donné que l'organisation est en état de gestation et que les cotisations des membres ne suffisent pas pour couvrir tous les frais de fonctionnement avant que l'organisation atteigne la vitesse de croisière dans son secteur d'activité, c. à d. jusqu'au démarrage des opérations *joint-ventures* pour lesquelles Congo Plan touchera des commissions permettant à l'équipe technique de remplir ses fonctions d'encadrement des entreprises membres (budget pour loyer, salaires pour 4 à 5 techniciens, frais administratifs et de fonctionnement).
- Dans le cadre des efforts déployés pour assurer cet appui institutionnel, Congo Plan a introduit des demandes à des différentes organisations compétentes et s'implique dans la préparation d'une conception pour le Forum économique Allemagne-RDC qui doit avoir lieu en Juin 2022.